

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

N° 2020-041

**Conseil Municipal – Elections des conseillers délégués -
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 18 mai 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 9h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Vanessa RICHARD, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Marie-Anne TODESCHINI, Charline MARTINEAU, Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Eric DODET, Nicole BRUANDET, Jean-Luc FOURNIER, Christiane BRESSION, Daniel BOCQUET et Raymond DOUARE.

En exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23

Excusés :

Vanessa RICHARD.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Dominique RENAULT.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.



Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de désigner des Conseillers Délégués au sein du Conseil Municipal. Ces Conseillers délégués peuvent être désignés par le Maire seul, mais pour une question de transparence, Monsieur le Maire préfère que ces derniers soient élus par un vote à bulletin secret.

Trois délégations sont à pourvoir

1. L'Action Jeunesse et petite enfance ;
2. Les Sports, l'entretien des installations sportives et les cérémonies ;
3. Les Affaires Scolaires.

Monsieur le Maire fait appel des candidatures pour le premier poste de Délégué.

Monsieur Jean-Marc MASSE se déclare candidat aux fonctions de Conseiller Délégué à la Jeunesse et à la petite enfance et expose ses motivations.

Les membres du Conseil Municipal sont appelé à déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Monsieur le Maire, mesdames TODESCHINI, MARTINEAU et monsieur GIRARD ont procédé au dépouillement des bulletins de vote. Monsieur le Maire a proclamé les résultats suivants :

Nombre de votants : 23 ;

Nul ou blanc : 0 ;

Exprimés : 23.

A obtenu : Monsieur Jean-Marc MASSE : 23 voix.

Le Conseiller Délégué à la Jeunesse et à la Petite Enfance est ainsi élu par 23 voix.

Monsieur le Maire fait à présent appel des candidatures pour le second poste de Délégué.

Monsieur Joël GIRARD se déclare également candidat aux fonctions de Conseiller Délégué aux Sports, l'entretien des installations sportives et des cérémonies et expose ses motivations.

Les membres du Conseil Municipal sont appelé à déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Monsieur le Maire, mesdames TODESCHINI, MARTINEAU et monsieur GIRARD ont procédé au dépouillement des bulletins de vote. Monsieur le Maire a proclamé les résultats suivants :

Nombre de votants : 23 ;

Nuls ou blanc : 0 ;

Exprimés : 23.

Ont obtenu : Monsieur Joël GIRARD : 23 voix.

Le Conseiller Délégué aux Sports, à l'entretien des installations sportives et des cérémonies, Monsieur Joël GIRARD, est ainsi élu par 23 voix.

Monsieur le Maire fait à présent appel des candidatures pour le troisième poste de Délégué.

Monsieur LEQUERTIER se déclare candidat aux fonctions de Conseiller Délégué aux Affaires sociales et expose ses motivations.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Monsieur le Maire, mesdames TODESCHINI, MARTINEAU et monsieur GIRARD ont procédé au dépouillement des bulletins de vote. Monsieur le Maire a proclamé les résultats suivants :

Nombre de votants : 23 ;

Nuls ou blanc : 0 ;

Exprimés : 23.

Ont obtenu : Monsieur Carl LEQUERTIER : 23 voix ;

Le Conseiller Délégué aux Affaires sociales, Carl LEQUERTIER, est ainsi élu par 23 voix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le*

25 MAI 2020

Le Maire,



Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.